



Fédération Départementale des

**AFP**  
73



# Assemblée Générale Ordinaire de la **FDAFP73**



Avec le soutien de :



14 juin 2018

# Déroulement de la matinée

## ■ 9h30 Assemblée générale ordinaire

ODJ

- Rapport moral / activités 2017 → vote
- Rapport financier 2017 → vote
- Budget prévisionnel et programme d'actions 2018 → vote
- Question diverses

## ■ 11 h 15 Atelier thématique :

« Comment concilier, limites paysagères, limites de propriétés et travaux d'amélioration dans le périmètre d'une AFP ? »

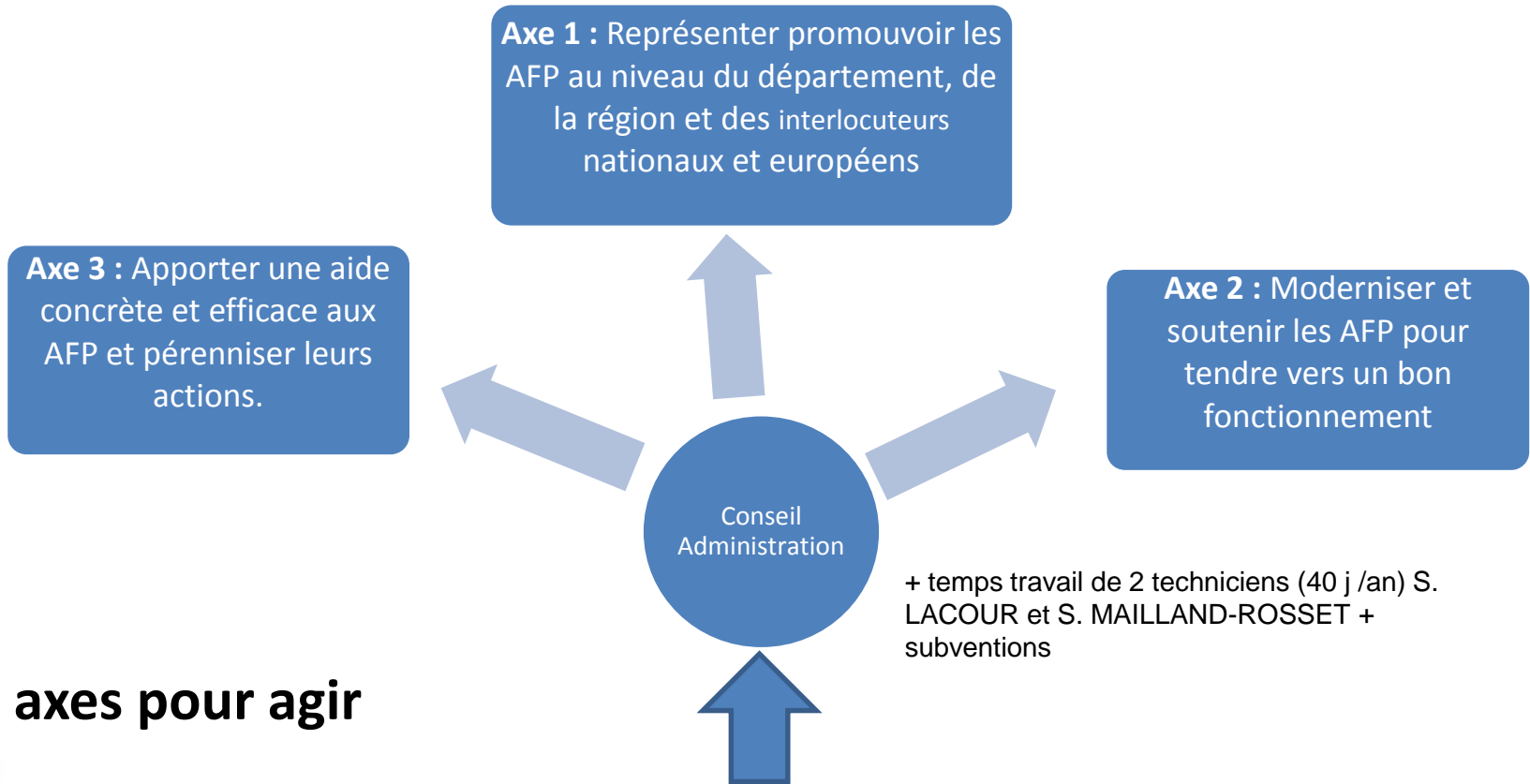
*Intervention de Jean DUPONT, Géomètre-Expert, Cabinet GE-ARC Y. CHRETIEN - J. DUPONT Géomètres experts à St Michel de Maurienne.*

## ■ 12 h 15 **Apéritif** offert par les membres du conseil d'administration et la Société d'Economie Alpestre de la Savoie



# Assemblée Générale Ordinaire

## Notre éthique, notre raison d'être



**3 axes pour agir**



Assemblée générale

Un collège de membres actifs

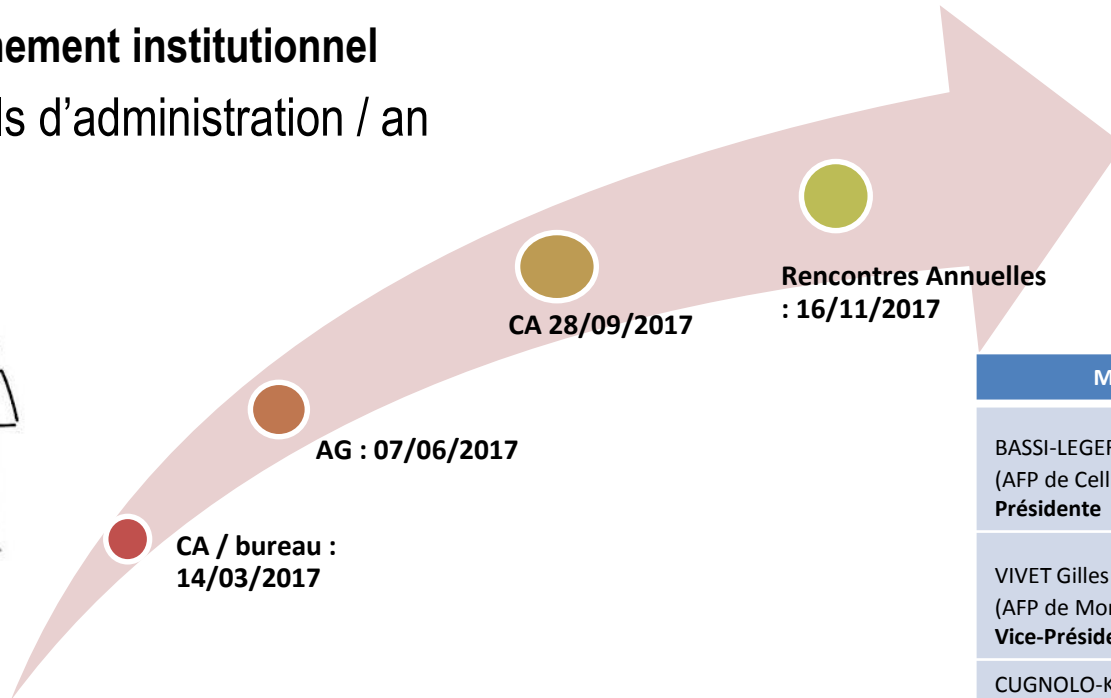
Un collège de membres associés

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport moral : fonctionnement institutionnel

### Fonctionnement institutionnel

2 conseils d'administration / an



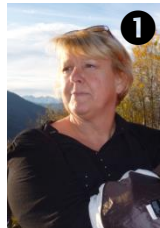
CA / bureau :  
14/03/2017

AG : 07/06/2017

CA 28/09/2017

Rencontres Annuelles  
: 16/11/2017

### Bureau



Membres actifs	Membres associés
BASSI-LEGER Monique <b>1</b> (AFP de Celliers) <b>Présidente</b>	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
VIVET Gilles <b>2</b> (AFP de Monfort) <b>Vice-Président</b>	Conseil Général (Annick CRESSENS)
CUGNOLO-KRZANOWSKI Suzanne (AFP des Bourguignons)	Direction Départementale des Territoires
THEVENON Daniel (AFP de Fontaine Boureau)	Société d'Economie Alpestre de la Savoie
BLANC-GONNET André (AFP du Cornet de Roselend)	Communes SCHENKL Jacqueline
AJOUX Georges (AFP des Hauts d'Ugine)	Communautés de Communes
BUFFARD Michel <b>3</b>  (AFP de St Julien) - <b>Trésorier</b>	

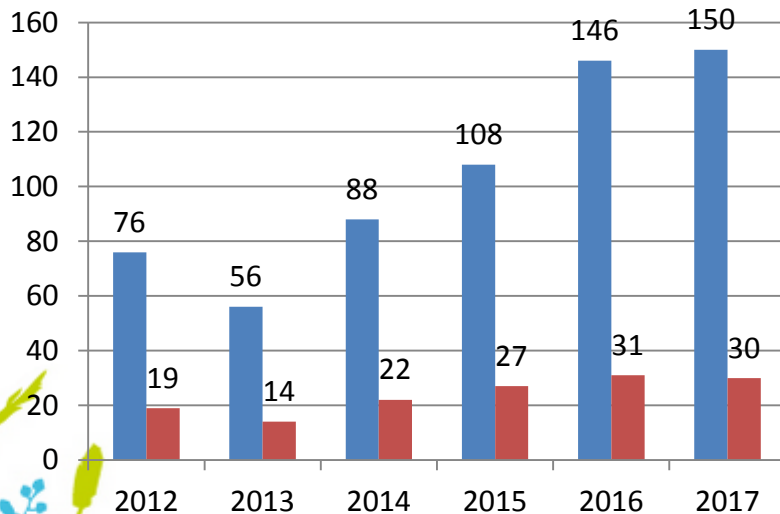
# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport moral : fonctionnement institutionnel

### Des adhésions qui montent lentement en puissance



■ Montant des adhésions X10€ ■ Nbr d'adhésions



NOM AFP	Origine	DATE	MONTANT
AFP Cevins	Tr d'Albertville	23/08/17	50,00 €
AFP Col Bornette	Tr du Chatelard	#N/A	50,00 €
AFP d'Hermillon	Tr de St Jean de Mne	24/05/17	50,00 €
AFP de Celliers La Léchère	TP de Moûtiers	12/04/17	50,00 €
AFP de Monfort	TP de Moûtiers	08/06/17	50,00 €
AFP de Montendry	Tr de la Rochette	24/05/17	50,00 €
AFP de Saint Julien	Tr de St Jean de Mne	08/06/17	50,00 €
AFP de Naves La Léchère	TP de Moûtiers	12/04/17	50,00 €
AFP du Bourget	Tr de Modane	11/04/17	50,00 €
AFP du Cormet	Tr de beaufort	10/04/17	50,00 €
AFP du Crey Rond Valloire	Tr de St Michel	22/05/17	50,00 €
AFP du Cuchet St Étienne de Cuines	Tr de la Chambre	11/04/17	50,00 €
AFP du Lavoir	Tr de Modane	22/05/17	50,00 €
AFP du Mélèze Montvernier	Tr de St Jean de Mne	28/12/17	50,00 €
AFP du Pontet	Tr de la Rochette	27/04/17	50,00 €
AFP Fontaine Boureau	Tr de St Michel	02/06/17	50,00 €
AFP La Fontanette	Tr de St Michel	13/10/17	50,00 €
AFP les Alpes du Châtel	SIP St Jean de Mne	02/08/17	50,00 €
AFP Les Bourguignons	Tr de St Michel	28/09/17	50,00 €
AFP Mont Sapey	Tr d'Aiguebelle	24/04/17	50,00 €
AFP Plan Praz Sainte Marie de Cuines	T de la Chambre	16/06/17	50,00 €
AFP St Alban des Villards	Tr de la Chambre	04/05/17	50,00 €
CC des Vallées d'Aigueblanche	TP de Moûtiers	12/04/17	50,00 €
Commune de Cevins	TR d'Albertville	25/10/17	50,00 €
Commune de la Léchère	TP de Moûtiers	08/06/17	50,00 €
Commune de Modane	Tr de Modane	25/08/17	50,00 €
Commune de Montendry	Tr de la Rochette	16/05/17	50,00 €
Commune de Pomblière St Marcel	Tr de Moutiers	05/10/17	50,00 €
Commune de St Michel	Tr de St Michel	18/04/17	50,00 €
Commune de Valloire	Tr de St Michel	09/11/17	50,00 €
TOTAUX			1 500,00 €

### Perspectives 2018

○ Une cotisation dont le montant reste à 50 €

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport moral : Axe 1

« Représenter et promouvoir les AFP. Faire connaître et valoriser ce que sont et font les AFP pour les territoires, auprès de l'ensemble des interlocuteurs.

Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et départemental notamment :

- Des Collectivités Territoriales
- Des Organisations Professionnelles Agricoles »

**Une collaboration efficace avec nos trois partenaires institutionnels (CASMB, CD et DDT)**

### REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

**Implication d'un ou plusieurs membres du conseil d'administration :**

- à certaines réunions publiques préalables à la création d'AFP / aux AG
- aux comités de pilotage du PPT de Tarentaise (MBL) et de Maurienne (MB)
- aux bureaux et CA de la SEA
- FDAFP membre de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires



# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : Axe 1

« Représenter et promouvoir les AFP. Faire connaître et valoriser ce que sont et font les AFP pour les territoires, auprès de l'ensemble des interlocuteurs.

Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et départemental notamment :

- Des Collectivités Territoriales
- Des Organisations Professionnelles Agricoles »

### REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

**Pour mémoire : première rencontre en 2016 avec M. BURGUBURU , président du Syndicat Départemental Propriété Privée Rurale**

*Créée en 1945 sous la forme d'un syndicat professionnel, la Fédération nationale de la Propriété Privée Rurale fédère 86 syndicats départementaux et assure la représentation des propriétaires privés ruraux auprès des élus et des instances publiques et professionnelles.*

*La Propriété Privée Rurale participe dans la quasi totalité des départements français aux élections professionnelles intéressant la ruralité et l'agriculture : -*

- présence dans les chambres départementales d'agriculture*
- et dans les tribunaux paritaires des baux ruraux.*

*Au niveau départemental, les Syndicats départementaux de la Propriété Privée Rurale (SDPPR) constituent la force vive du réseau de la Propriété Privée Rurale. Ils accompagnent au quotidien les adhérents dans la défense de leurs droits et de leur propriété sur le plan local.*

→ **présence de la FDAFP73 en tant qu'assesseur représentant les propriétaires auprès du tribunal paritaire des baux ruraux d'Albertville (Gilles VIVET)**

→ **présence de la FDAFP73 à la commission paritaire consultative départementale des baux ruraux (Monique BASSI-LEGER)**

*Les Commissions consultatives paritaires départementales des baux ruraux sont un lieu de négociations entre représentants des propriétaires bailleurs et représentants des fermiers et métayers preneurs. Leur rôle est déterminant dans l'élaboration de la politique rurale du département.*

*Les commissions n'interviennent pas dans le traitement des litiges, qui sont de la compétence des tribunaux. Leur rôle est purement consultatif. **Elles sont principalement chargées de donner leur avis au Préfet sur la mise en œuvre des questions qui, selon le code rural, sont réglées au niveau départemental, par exemple les seuils d'application du statut du fermage, l'encadrement des loyers, ou la constatation de l'évolution du prix du fermage.***

🕒 Consultation des AFP par courriel sur les questions posées à l'ordre du jour?

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport moral : axe 3

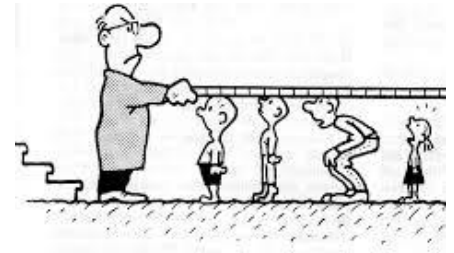
« Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions ».

### Conseil personnalisé, individualisé

(Serge LACOUR et S. MAILLAND-ROSSET- CASMB)

2 modes opératoires proposés aux AFP :

- Réponse des techniciens à des sollicitations des AFP / collectivité
- Démarche active des techniciens vers les AFP :



- Relation avec les exploitants (Bourget, Nâves, Montendry, Fontaine Boureau, Fontanette, )
- Fonctionnement administratif (Cormet, Adret et Blaches,...)
- Relation avec les collectivités (Montvernier, Verel,...)
- Relation avec les membres de l'AFP (Bellecombe en Bauges, Adret et Blaches, Villaroger, Valmeinier,...)

### Emergence

- l'enquête publique sur Villargondran va débuter dans de bonnes conditions,
- sur Montgelaffrey, les élus souhaitant modifier encore le périmètre, nous sommes en attente de leur sollicitation pour lancer la procédure de création,
- AFP en émergence sur la commune de Jarrier





# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport moral : axe 3

« Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions ».

Réaliser des rencontres et des actions de formation pour les AFP :

**Organisation des rencontres départementales de la FDAFP : 16/11/2017 à Pomplière St Marcel**



Intervention thématique de C. CHAIX sur le changement climatique et les incidences pour la gestion d'une AFP



# Assemblée Générale Ordinaire

## Programme d'action 2018 : axe 3

« Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions ».

### ○ Projet : Rencontres Annuelles de la FDAFP



#### □ PRINCIPE des RENCONTRES :

- Rencontres sur le territoire d'une AFP (ou plusieurs)
- Moment d'échange de pratiques, d'information avec une thématique centrale

• **CETTE ANNEE** : proposition d'organiser cette journée avec l'Union des AFP de Haute-Savoie.

#### □ A RETENIR :

**Lieu** : AFP des Col de Bornette et du Golet ( 73/74, 4 communes) -> Bellecombe en Bauges

- **Date** : → date retenue ? (première quinzaine d'octobre)

- **Contenu de la journée** : Nouvelle politique pastorale du Conseil Savoie Mont Blanc proposition à valider avec la Haute-Savoie → proposition de courrier



# Assemblée Générale Ordinaire

## Programme d'action 2018 : axe 1

« Promouvoir les AFP et les inscrire de le paysage institutionnel »

### Réunion de « quartier » auprès des collectivités :

#### Contexte :

Au mois de janvier 2017, le CA de la FDAFP73 invitait au « Château » les collectivités supports d'AFP pour échanger avec elles sur leur relation à « leur » AFP et sur les initiatives intéressantes à porter sur les territoires. Parmi lesquelles le fait de venir à la rencontre des territoires. L'objectif était alors de comprendre les moteurs de la réussite et des échecs dans les relations entre les AFP et leur collectivité support.

Deux éléments sont apparus marquant :

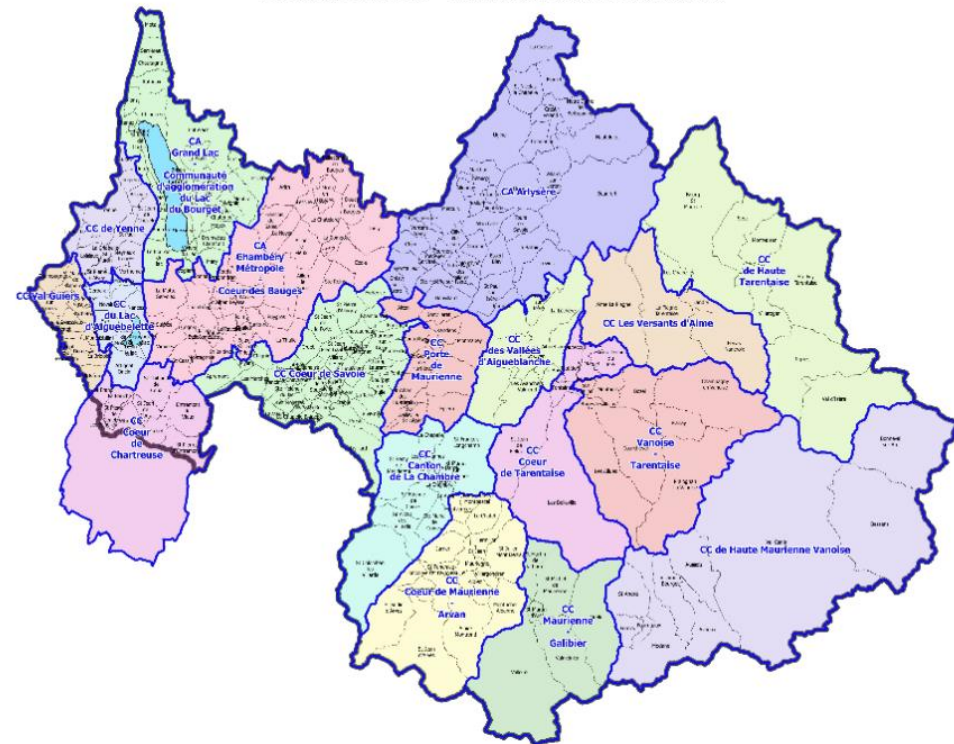
- l'absence de connaissance réelle de la part des élus de ce qu'est ou que peut une AFP
- Des blocages liés le plus souvent au contexte humain

Département de la Savoie - EPCI à fiscalité propre au 1er janvier 2017

#### Proposition :

Envoyer un courrier aux comcom pour leur proposer une intervention (commission agricole ou environnement) autour de la question des AFP et pour présenter la FDAFP73.

Un président d'AFP et également un maire dont le territoire est support d'AFP pourront accompagner un membre du CA et Sébastien MAILLAND-ROSSET.



# Assemblée Générale Ordinaire

## Programme d'action 2018 : axe 1

« Promouvoir les AFP et les inscrire de le paysage institutionnel »

### Plaquettes :

Réimpression de plaquettes.



#### La FDAPP73 : une direction collégiale

La FDAPP73 est une association - loi 1901 - créée le 4 mai 2012, elle vise à regrouper l'ensemble des AFP Autorisées du Département (membres actifs) mais aussi ses partenaires institutionnels privilégiés (membres associés). Elle est dirigée par un bureau de 13 membres :

- > 7 membres sont des présidents d'AFP élus par les membres actifs.
- > 6 membres sont des membres associés parmi lesquels la Chambre d'Agriculture, le Conseil Général, la Direction Départementale des Territoires, la Société d'Economie Alpestre, un représentant des communes et un représentant des communautés de communes.



Cédant réalisé par Inco Jambon - cédant photo : SA



Maison de l'Agriculture et de la Forêt  
40 rue du Terraillet 73190 SAINT BALDOPH  
Mail : fdapp73@gmail.com tel : 04 79 60 49 33  
SIRET : 789 178 894 00018

#### Des partenaires impliqués



Fédération Départementale  
des AFP de Savoie



### Salon des Maires :

**Contexte** : l'association des Maires de Savoie a organisé pour la première année le salon des maires et des collectivités de Savoie, **le 29 mars 2018** à la Halle Olympique à Albertville.

La SEA présente lors de cet événement a proposé de réserver sur le stand de la place pour la question des AFP et la FDAFP73.

Présence de Gilles VIVET et Monique BASSI-LEGER



# Assemblée Générale Ordinaire

## Programme d'action 2018 : axe 2

« Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement.

La FDAFP, dans une logique de projet annuel ou bisannuel, mène des actions qui visent à apporter une réponse collective à des problématiques ou des enjeux concernant toutes les AFP.

Ces projets menés par la FDAFP sont proposés annuellement par le bureau ».

### « Connaitre nos AFP » : permettre aux AFP d'actualiser leur listing de manière automatisée

#### Pour mémoire :

Proposer aux AFP à partir de leur périmètre de réaliser une extraction sur le cadastre afin de fournir à chaque AFP, une liste de parcelles et de propriétaires (avec les adresses).

#### Nouvelle proposition :

Etape 1 : Important de d'abord travailler sur le socle : avoir une base de données des périmètres d'AFP à jour et centralisée par la DDT avant d'enclencher une étape d'extraction de données.

Etape 2 : Extraction facilitée possible ensuite si le périmètre est à jour

→ La DDT pourra prendre en charge la mise à jour des périmètres.

#### Contexte réglementaire :

AFP tenues de mettre à jour annuellement le listing de leurs membres et de les afficher avant chaque AG (Art. 17 décret 2006-504 du 3 mai 2006)

#### Article 17 [En savoir plus sur cet article...](#)

A partir de l'état nominatif des propriétaires prévu à l'article 4 de l'ordonnance du 1er juillet 2004 susvisée, le président de l'association dresse la liste des membres de l'assemblée des propriétaires d'après les règles fixées dans les statuts.

La liste est déposée pendant quinze jours au siège de l'association avant chaque réunion ou consultation écrite de l'assemblée des propriétaires. L'annonce de ce dépôt est affichée dans chacune des communes sur le territoire desquelles s'étend le périmètre de l'association.

Le président rectifie cette liste à la demande de tout nouveau propriétaire qui viendrait à se faire connaître postérieurement à son établissement et justifierait de son droit à siéger à l'assemblée des propriétaires.



# Assemblée Générale Ordinaire

## Programme d'action 2018 : axe 2

« Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement.

La FDAFP, dans une logique de projet annuel ou bisannuel, mène des actions qui visent à apporter une réponse collective à des problématiques ou des enjeux concernant toutes les AFP.

Ces projets menés par la FDAFP sont proposés annuellement par le bureau ».

### Proposition : remettre à niveau les connaissances sur nos AFP du Département

① **Base de donnée partagée:** information de bases issues de la création des AFP / extension des AFP : date de création, n° AP en vigueur, extension, nombre de parcelles concernées, liste des parcelles concernées, périmètre géoréférencé,...

→ « la DDT devrait pouvoir proposer un site distant accessible par mot de passe qui répondrait à cette demande, (en attente des droits pour y accéder) ».

② **Enquête en ligne** à destination de tous les présidents d'AFP : approche qualitative sur le fonctionnement de leur AFP et sur la FDAFP73

→ opérationnelle pour l'été.

Objectif : mieux connaître nos adhérents, orienter nos actions futures



# Assemblée Générale Ordinaire

## Programme d'action 2018 : axe 2

« Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement.

La FDAFP , dans une logique de projet annuel ou bisannuel, mène des actions qui visent à apporter une réponse collective à des problématiques ou des enjeux concernant toutes les AFP.

Ces projets menés par la FDAFP sont proposés annuellement par le bureau ».

### Clarifier les interprétations juridiques concernant la question forestière dans le périmètre des AFP.

#### Contexte :

Certaines AFP ont sur leur périmètre des surfaces forestières exploitables non négligeables. Les projets sur ces surfaces sont généralement de deux ordres :

- Défrichage → pâturage
- Exploitation forestière

Une différence d'interprétation entre spécialiste des ASA forestière et des AFP quant au mode opératoire (consultations et accords des propriétaires) pour mener à bien des projets sur ces surfaces forestières.

#### Proposition :

La FDAFP73 avec ses partenaires (DDT, Conseil Départemental) et des experts juridiques souhaiterait mettre en place un groupe de travail pour clarifier ce point et définir une ligne d'interprétation des textes. Ce travail peut conduire à solliciter des experts dans le cadre d'une prestation.

**Délibération n°6** : les membres du CA valident / ne valident pas ce projet et indiquent qu'il prendront en charge l'intervention d'un expert dans la limite de 500 €.

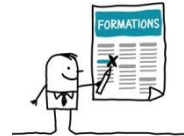
# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité: axe 3

« Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions ».

Quelles formations pour 2018 ? :

**4 septembre**



**11 décembre**

### CONSTRUIRE SON PENSE-BÊTE : TOUTES LES RÈGLES CLEF POUR LA GESTION DES ASA

#### CONTEXTE

En tant qu'Etablissement Public Administratif, l'ASA est une petite administration soumise à un formalisme surprenant parfois le gestionnaire trompé par le terme « association ». Cette rigueur de gestion est cependant la contrepartie naturelle de la force de l'ASA, et en particulier de ses prérogatives de puissance publique. La présente journée est conçue pour acquérir les réflexes et outils afin de gérer l'ASA avec rigueur et éviter d'avoir à corriger des erreurs ou d'en gérer les conséquences.

#### OBJECTIFS :

- construire un pense-bête personnalisé, synthétisant les actions clés pour gérer une ASA avec rigueur.
- Identifier les éventuels lacunes et
- être capable de trouver l'information complète pour renforcer ses procédures
- être capable d'améliorer la rigueur de gestion de son ASA sans perdre de temps

#### CONTENU – 1JOUR

Animée par Marc POLGE et Emma PENDRIEZ

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Les actions périodiques de la vie d'une ASA sur une année</li><li>• les actions non périodiques de l'ASA</li><li>• le planning de chaque ASA qui en découle</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• des priorités dans les actions à renforcer (périmètre, bases de répartition des dépenses, affichage, registre...)</li><li>• Les procédures rigoureuses associées à chaque action prioritaire</li><li>• programme d'actions de chacun pour l'année à venir</li></ul> |
|---|---|

### LA GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE DE L'ASA

#### CONTEXTE :

La gestion d'une Asa impose un formalisme administratif incontournable en particulier la préparation d'un budget et sa réalisation. Cette gestion peut paraître difficile d'accès ; il n'en est rien. Connaître les bases des obligations comptables et administratives d'une ASA permet de mettre en place une gestion sereine et efficace à la portée de tous.

#### OBJECTIFS :

- Connaître les bases de la gestion comptable et administrative d'une ASA ;
- Connaître et savoir rédiger les documents réglementaires de base pour le Trésor Public et la Préfecture.

#### CONTENU – 1JOUR

**Matinée : animée par Emma PENDRIEZ**

- Le budget : un atout majeur pour une gestion sereine ;
- Notions de bases pour lire, construire et voter un budget

**Après-midi : animée par Emma PENDRIEZ**

- Formalisme administratif des relations avec le trésor public ;
- Formalisme administratif des procès verbaux et des délibérations.
- Exercices pratiques





# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport financier 2017

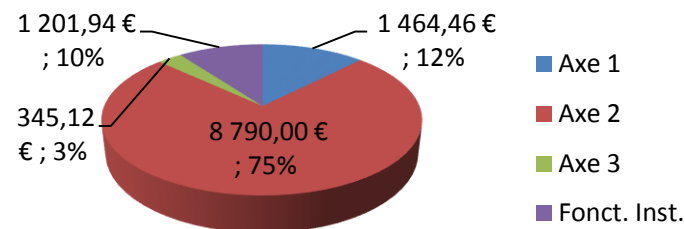
### Compte de résultat exercice 2017

Fonds associatif 2016 = 6973,04 €

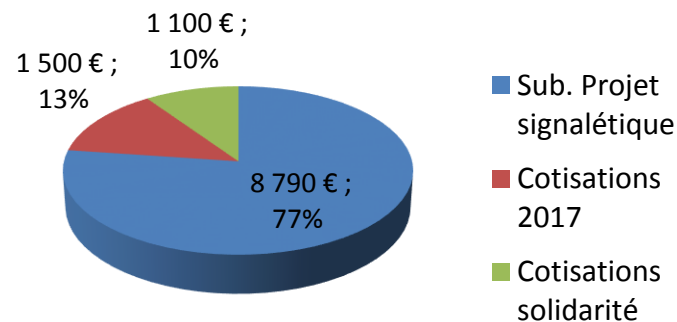
Charges 2017		Produits 2017	
Objet	Montant	Objet	Montant
<b>Actions FDAFP</b>			
Axe 1 : Représentation de la FDAFP73 / copil / émergence	1464,46 €	Subvention CD/FEADER signalétique	8790,00 €
Axe 2 : projet	8790,00 €	Cotisations 2017	1 500,00 €
Axe 3 : Formation des membres de la FDAFP/Rencontres Annuelles de la FDAFP	345,12 €	Cotisations solidarités	1100,00 €
<b>Fonctionnement institutionnel</b>			
Frais de banque (parts sociales et frais de compte)	1201,94 €		
Assurances			
Frais de réception			
Remboursement de frais membres CA			
<b>TOTAL</b>	<b>11801,52 €</b>		<b>11390,00 €</b>

Résultat 2017 : -411,52 €

### A quoi a servi l'argent dépensé en 2017 ?



### Quelles sont nos ressources 2017 ?



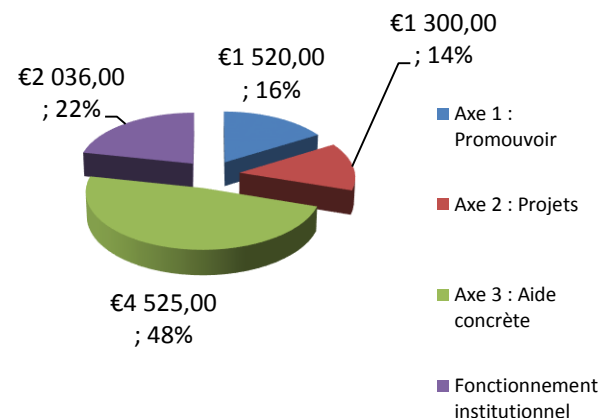
Fonds associatif 2017 = 6561,52 €

# Assemblée Générale Ordinaire

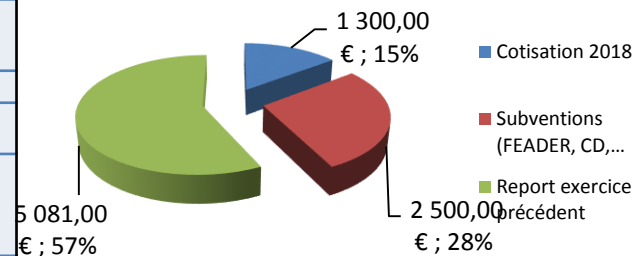
## Budget prévisionnel 2018

	Objet	Dépenses		Recettes	
		Actions	Montant	Objet	Montant
<b>Actions FDAFP</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP.	Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et (bi-) départemental	Participation à la CDESI, participation aux copils PPT, bureau et CA SEA, <b>salon des Maires.</b>	1 000,00 €	Cotisations 2018	1 300,00 €
		Plaquette FDAFP73	320,00 €		
		Promouvoir les AFP sur les territoires : Participation aux phases d'émergence des AFP (réunion de travail ou publique)	200,00 €	Subvention projets2018	2 500,00 €
Axe 2 : Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement	Base de données AFP	Enquête auprès de AFP et travail de recueil et de structuration avec la DDT	400,00 €	Report exercice précédent	5 081,00 €
	Relation aux collectivités	Rencontres sur les territoires	400,00 €		
	Clarification réglementaire "gestion forestière et AFP"	Intervention expert	500,00 €		
Axe 3 : Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions	Guide fonctionnement des AFP	Achat de 5 guides	225,00 €		
	Rencontres annuelles	Intervenant / prestation	800,00 €		
	Formation des membres de la FDAFP	Intervenant/prestation	3 000,00 €		
<b>Fonctionnement institutionnel</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP.	Frais de banque (parts sociales et frais de compte)		36,00 €		
	Assurance FDAFP		200,00 €		
	Fournitures et frais réception		300,00 €		
	Remboursement de frais membres CA		1 500,00 €		
	<b>TOTAL</b>		<b>8 881,00 €</b>		<b>8 881,00 €</b>

### Combien coûtent les actions 2018 de la FDAFP?



### Comment finance-t-on le programme d'actions 2018 ?



# Intervention thématique :

**« Comment concilier, limites paysagères, limites de propriétés et travaux d'amélioration dans le périmètre d'une AFP ? »**

Intervention de **Jean DUPONT, Géomètre-Expert, Cabinet GE-ARC Y. CHRETIEN - J. DUPONT** Géomètres experts à St Michel de Maurienne.



# Assemblée Générale Ordinaire

Merci de votre attention



Avec le soutien de :



Union Européenne



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES